

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2022-132

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 069-246900740-20221207-CC_2022_132-DE



L'an deux mille vingt-deux

Le sept décembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 30 novembre 2022

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 27

Votes 35

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Anne RIBERON, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Marilyne SEON, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Pascal OUTREBON, Raphaëlle GUERIAUD

PROCURATIONS :

Olivier BIAGGI donne procuration à Marilyne SEON
Caroline DOMPNIER DU CASTEL donne procuration à Jean-Pierre CID
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Yves GOUGNE
Anik BLANC donne procuration à Luc CHAVASSIEUX
Pascale DANIEL donne procuration à Patrick BERRET
Véronique MERLE donne procuration à Pascale CHAPOT
Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN
Christèle CROZIER donne procuration à Christian FROMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Sophie DEVAUX

**RESSOURCES
HUMAINES**

Tableau des effectifs

**Suppression du poste
d'animateur BIJ**

**Création chargé de
mission
Développement
Social**

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération n° 109/19 portant création d'un poste d'animateur au bureau information jeunesse, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu la délibération n° CC-2021-104 portant renouvellement de la DSP avec la SPL « Enfance en Pays Mornantais »,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique,

Service Accueil de l'utilisateur – Suppression du poste d'animateur BIJ

Par délibération en date du 17 décembre 2019, un poste d'animateur BIJ avait été créé pour répondre à la volonté de la collectivité de développer la politique jeunesse 15/25 ans dans le cadre du plan partenarial pour une éducation partagée (PPEP).

Placé sous la direction du responsable MSAP, sa mission consistait à assurer l'animation BIJ Jeunesse sur site et hors les murs.

Par délibération en date du 25 novembre 2021, pour permettre de développer et renforcer les actions de la structure local d'information jeunesse, à destination des jeunes de 15 à 25 ans et garantir la labellisation auprès du Centre Régional Information Jeunesse, il a été décidé de confier les dispositifs de la SLIJ à la SPL par une convention de délégation de service public, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le poste étant vacant depuis le mois d'octobre 2021, il convient à ce jour de le supprimer du tableau des effectifs.

Service Développement social – Création d'un emploi permanent de chargé de mission développement social et autorisation de recrutement sur le fondement de l'article L 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique

Le service Développement social assure depuis de nombreuses années, des missions de coordination et de développement de projets visant à répondre aux besoins de la population, initialement dans 3 domaines :

- Handicap
- Vieillesse
- Insertion sociale/soutien aux CCAS

Progressivement, et à la suite de réorganisations, de nouvelles missions ont été confiées au service, notamment le suivi des conventions avec les partenaires de l'emploi pour favoriser l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou inscrites dans des parcours d'insertion.

Depuis 2018, en application de la loi Alur et de la loi Egalité et citoyenneté qui visent à faire des EPCI les chefs de file des politiques locales du logement social, le service développement social a été impliqué dans la mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur, et porte ainsi des actions de coordination et d'accompagnement des communes concernant l'attribution du logement social, de pilotage du guichet d'enregistrement porté par France Service et est devenu l'interlocuteur de l'état sur les nouvelles réformes à mettre en œuvre.

Ces missions ont donné lieu au recrutement de 3 contrats d'apprentissage (2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021).

Depuis 2020, la volonté politique est de développer des actions de préventions santé en lien avec les partenaires associatifs. Après avoir géré la mise en place d'un centre de dépistage puis d'un centre de vaccination avec les professionnels de santé de territoire, le service Développement social mène à ce jour une réflexion, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, sur les besoins du territoire et les outils qui pourraient y répondre.

En parallèle, un agent qui assurait des missions de suivi comptable et de lien avec les communes sur la question du logement social, à hauteur de 9h30 par semaine, est parti à la retraite fin 2021 et n'a pas été remplacé.

Face à ces évolutions constantes des missions et de la charge de travail du service, la collectivité a recours, depuis le 1^{er} janvier 2022 à un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité.

Les missions en lien avec la CPTS et la volonté de maintenir et développer des actions à caractère social justifient la création d'un poste de chargé de mission développement social relevant de la catégorie B. Aussi il est proposé de créer un poste de chargé de mission développement social à temps complet, ouvert au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Eu égard à la nature des fonctions nécessitant des compétences spécifiques en accompagnement social et développement de projets, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article L. 332-8 2° ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle dans le secteur sanitaire et social.

- Le recrutement sur l'article L. 332-8 2° ne peut se faire que pour une durée de 3 ans maximum, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà si les contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être qu'après une nouvelle procédure de recrutement pour une durée indéterminée.

- Le recrutement sur l'article L. 332-14 ne peut se faire que pour une durée d'un an. Sa durée peut être renouvelée dans la limite totale de 2 ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pas abouti au terme de la 1ère année.

La rémunération sera calculée par référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Direction	Service	Poste	Suppression	Création
Services à la population	Accueil de l'utilisateur	Animateur BIJ	Animateur	/
Services à la population	Développement social	Chargé de mission développement social	/	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux temps complet

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

SUPPRIME le poste d'animateur BIJ, ouvert au grade d'animateur territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2023,

CREE le poste de chargé de mission développement social, ouvert au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2023,

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.



Le Président,
Renaud PFEFFER

PUBLIE LE 13 DECEMBRE 2022
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT





TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er janvier 2023

Secteur	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Chargé de la Politique Locale de l'Habitat	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Chargé de mission environnement et agriculture	B	Technicien principal territorial de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Chargé de mission mobilité et transition énergétique	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Chargé de projet rénovation urbaine	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Aménagement	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Développement Economique Tourisme	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance / adjoint au coordinateur	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	30h	0,86	0,86	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	22h	0,63	0,63	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	19H	0,54	0,54	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	24h30	0,70	0,70	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Assistante	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Patrimoine - Interventions Techniques	Coordinateur équipes maintenance, entretien	B	Technicien territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Secteur Aménagement, Développement et Patrimoine	Responsable de secteur	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Systèmes d'information	Chargé de mission géomatique	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Systèmes d'information	Technicien Informatique	B	Cadre d'emploi des techniciens	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	Systèmes d'information	Opératrice technique et administrative	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	0,80	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	VRD - abords équipements	Responsable de service	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, développement et patrimoine	VRD - abords équipements	Opérateur administratif et technique	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	0,90	1,00	
Cabinet du président	Cabinet du Président	Collaborateur de Cabinet	A	Collaborateur de cabinet	35h	1,00	1,00	1,00	
Cabinet du président	Cabinet du Président	Poste de rattachement pour l'agent collaborateur de cabinet	A	Attaché territorial	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Responsable de service	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Secrétariat Général / Assemblée	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	30h	0,86	0,86	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Assistant juridique - commande publique	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	centre de ressources	Coordinateur	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Gestionnaire marchés publics	A	Attaché territorial	35h	1,00	0,90	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Coordination budget comptabilité	B	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial	12h15	0,35	0,35	1,00	

Secteur	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / gestion du personnel / service commun RH	Gestionnaire RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	28h	0,80	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Responsable de service	B / A	Cadre d'emploi des rédacteurs et des attachés	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B / C	Cadre d'emploi des rédacteurs et des adjoints administratifs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	21h	0,60	0,60	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Responsable de service	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Chargé communication	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Chargé de la promotion du centre culturel et du centre aquatique	C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	35h	1,00			1,00
Direction Générale	Direction Générale	DGS	A	Attaché territorial principal	35h	1,00			1,00
Direction Générale	Direction Générale	DGS / poste fonctionnel	A	Directeur com com 20 à 40000 hab	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction Générale	Direction Générale	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	28h	0,8	0,8	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Responsable de l'équipement	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Accueil / France services	Agent médiateur	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Agent médiateur	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Cellule renfort	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	0,00	0,00	1,00
Direction services à la population	Culture	Coordinateur des actions culturelles	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable programmation / animation Cinéma / projectionniste	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinatrice réseau bibliothèque	B	Assistant territorial de conservation	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable équipement, programmation spectacles	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Chargé d'accueil et billetterie	C	Cadre emploi adjoints administratifs	28h	0,80	0,5	1,00	
Direction services à la population	Culture	Chargé d'accueil et billetterie	C	Adjoint administratif territorial	12h30	0,36			1,00



Secteur	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Direction services à la population	Culture	Projectionniste	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Culture	Projectionniste / Médiateur	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Régisseur culturel / projectionniste	C	Cadres d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Secrétariat comptabilité / billetterie accueil	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Chargé de mission développement social	B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Coopérateur	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Coordinateur médiation familiale	B	Animateur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Assistante médiation familiale	C	Adjoint administratif territorial	17h30	0,50			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Responsable de l'équipement	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Chef de bassin	B	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Cadre d'emploi des éducateurs des APS	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	17h30	0,50			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Coordination agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Hôtesse d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Hôtesse d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	18h	0,51			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Référent équipe accueil / régie / caisse	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Référent technique, maintenance et entretien	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Secrétariat	C	Adjoint administratif territorial	22h45	0,65	0,65	1,00	
Direction services à la population	Equipement Passerelle Enfance	Assistante passerelle enfance	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	28h	0,80			1,00
Direction services à la population	Services à la population	DGA	A	Cadre emploi attachés	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Services à la population	DGA / Emploi fonctionnel	A	Cadres d'emploi des attachés et des ingénieurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	28h	0,80	0,80	1,00	
				Sous total		88,56	75,79	82,00	14,00
Services à la Population	Mise à dispo de la SPL	Directrice adjointe SPL	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Services à la Population	Mise à dispo de la SPL	Animateur	C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	24h	0,69			1,00
Services à la Population	Mise à dispo de la SPL	Coordinatrice enfance jeunesse	C	Animateur	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement, Développement et Patrimoine	Mise à dispo de l'Office du Tourisme	Agent d'accueil	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	35h	1	1	1,00	
				Sous total		3,69	3,00	3,00	1,00
				Total		92,25	78,79	85,00	15,00
							total postes	100,00	